



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Yvelines

Commune de Saint-Nom-la-Bretèche

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de Saint-Nom-la-Bretèche

N°2026-04-07a

Objet : Commission d'appel d'offres permanente & commission de délégation de services publics permanente : Élection de 5 membres titulaires et 5 suppléants

L'an deux mille vingt-six,

Le dix avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Jean-Philippe ANTOINE, Maire de Saint-Nom-la-Bretèche,

Présents : Jérôme FENAILLON, Sophie LAFEUILLADE, Carl MAUGER, Nathalie ZENOU, Laurent BRUNET, Magali HANNECART, Marc LEPETIT, Virginie BARBOUX, Anne GOVIN, Stéphane ORAIN, Sophie PERSONNE, Laurence BABONNEAU, Matthieu CHATIGNOUX, Marie-Catherine ASSEMAN, Alexis CHAVELAS, Vanessa AMAR, Hella BHOURI, Julien MATALOU, Brice REGA, Gilles STUDNIA, Amélie de SAINT-MARS, Edouard LEO, Dominique GERBERT, Christine CAILLAT, Thomas BATIGNE

Absents ayant donné pouvoir (article L.2121-20 du CGCT) :

Bérangère SAVRE à Edouard LEO (arrivée à 20h21 point 14)

Absents Néant

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté l'existence du quorum, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Jérôme FENAILLON, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Yvelines

Commune de Saint-Nom-la-Bretèche

VU l'article L 1411-5 et L 1414-2 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT que la Commission d'Appel d'Offres (CAO) est composée, pour les communes de 3500 habitants et plus, par l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant, président, et par cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus au sein de l'assemblée délibérante à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Le conseil municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à caractère permanent.

Monsieur le Maire propose la composition, suivante :

Président : Monsieur le Maire

Membres de la liste « *Tous ensemble pour Saint-Nom* »

Titulaires

Carl MAUGER

Julien MATALOU

Laurent BRUNET

Magali HANNECART

Suppléants

Sophie LAFEUILLADE

Nathalie ZENOU

Marc LEPETIT

Matthieu CHATIGNOUX

Membres de la liste « *Oui aujourd'hui et pour demain* »

Édouard LEO

Bérangère SAVRE

Par 27 voix

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Yvelines

Commune de Saint-Nom-la-Bretèche

DESIGNE les membres de la Commission d'Appel d'Offres comme suit :

Président : Monsieur le Maire

Titulaires

Carl MAUGER

Julien MATALOU

Laurent BRUNET

Magali HANNECART

Suppléants

Sophie LAFEUILLADE

Nathalie ZENOU

Marc LEPETIT

Matthieu CHATIGNOUX

Membres de la liste « *Oui aujourd'hui et pour demain* »

Édouard LEO

Bérangère SAVRE

HABILITE la Commission d'Appel d'Offres à siéger en procédure de Délégation de services publics.

**Fait et délibéré à Saint-Nom-la-Bretèche, les jour, mois et an ci-dessous,
Pour extrait certifié conforme, à Saint-Nom-la-Bretèche, le 10 avril 2026**

Le secrétaire de séance
Jérôme FENAILLON



Le Maire
Jean-Philippe ANTOINE

Mis en ligne le 13 avril 2026
Document rendu exécutoire le 13 avril 2026

Pour le Maire et par délégation, le Directeur Général des Services

Pascal PARISSIER